

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 207 Philosophie sociale et politique			
Code	SOAS2B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Campus Montignies Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à appréhender les enjeux politiques et éthiques de notre société autour des questions telles que la justice, la démocratie, les droits de l'Homme etc. Elle apporte des éléments de connaissance et de compréhension afin de donner le goût et les moyens aux étudiants de prendre part au débat citoyen.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN**

COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et poser un regard critique sur les différents courants de philosophie sociale et politique
- II. Découvrir et interroger les enjeux politiques et éthiques qui sous-tendent les débats contemporains
- III. S'interroger sur sa place de citoyen et son rôle d'acteur social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B07X Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B07X Philosophie sociale et politique 20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B07A Philosophie sociale et politique 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie sociale et politique			
Code	18HD_SOAS2B07X	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de ce cours de philosophie politique et sociale est non seulement de vous proposer une présentation de quelques philosophies politiques marquantes, mais de montrer quel éclairage ces philosophies sont susceptibles d'apporter sur les problèmes sociaux et politiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui : la levée du secret professionnel, la participation politique, la crise de la participation etc. Ce cours s'efforcera donc de proposer une analyse philosophique de la société contemporaine.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de :

THEORIE ET CONCEPTS

Maîtriser les concepts et notions présentées lors du cours: liberté politique, participation politique, démocratie, justice etc.

COMMENTAIRE DE TEXTE

Commenter les textes vus au cours en mobilisant l'ensemble des concepts vus au cours (justice, Etat, égalité etc.).
Liste des textes abordés:

Platon, La République, livre VIII.

Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains.

Benjamin Constant, La liberté des modernes comparées à celles des anciens.

Alexis de Tocqueville, De la démocratie en Amérique.

Karl Marx, Le manifeste du parti communiste.

Ronald Dworkin, Prendre les droits au sérieux.

Alexandre Kojève, La notion de l'Autorité.

H. Arendt, Tyrannie, Autorité et Totalitarisme.

COMMENTAIRE ARTICLE ACTUALITE

Commenter un article de l'actualité politique en se servant des concepts et textes abordés au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Chapitre 1 : Le libéralisme politique (Benjamin Constant et Montesquieu).

Chapitre 2 : Le républicanisme (Alexis de Tocqueville).

Chapitre 3 : Les socialismes (Marx, Dworkin).

Chapitre 4 : La notion de l'Autorité (Kojève et Arendt).

Démarches d'apprentissage

Le cours prendra la forme de séances magistrales qui se structurent en deux moments. Un moment théorique consistant à passer en revue différents concepts relatifs au champ de la philosophie politique. Ensuite, un commentaire de texte exemplifiant et précisant ces mêmes concepts. Il y aura un texte de référence par chapitre.

Ces textes seront lus et commentés en classe. Ils apporteront à la fois des éléments d'approfondissement et de mise en perspective du contenu de cours.

Le cours fera de temps à autres appel à d'autre dypes de supports. Notamment un reportage sur la question de la participation politique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de question/réponses est organisée à la fin de chaque cours sur base des questions qui figurent dans la syllabus.

Sources et références

Platon, La République, livre VIII.

Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains.

Benjamin Constant, La liberté des Anciens comparée à celle des Modernes.

Alexis de Tocqueville, De la démocratie en Amérique.

Karl Marx, Le manifeste du parti communiste.

Ronald Dworkin, Prendre les droits au sérieux.

Alexandre Kojève, La notion de l'Autorité.

H. Arendt, Tyrannie, Autorité et Totalitarisme.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en trois parties: 1/ question de théorie 2/ commentaire de texte 3/ commentaire d'un article d'actualité.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).